

L'inscription du principe de laïcité dans l'intervention éducative, sociale et médico-sociale

Programme

La loi du 9 décembre 1905 a posé les fondements du principe de laïcité déterminant la place de la religion au sein de notre société.

Les évolutions sociétales et l'actualité renouvellent un débat cependant toujours à l'œuvre, enraciné dans des conceptions divergentes de la laïcité qui interrogent l'application de ce principe juridique.

Le secteur éducatif, social et médico-social n'échappe pas au questionnement sur l'intégration du principe de laïcité dans le cadre de son action :

Comment élaborer les repères communs qui permettent le vivre ensemble au sein des structures dans le respect du principe de laïcité ?

Comment en tant que travailleur social penser son intervention en intégrant le principe de laïcité ?

Comment concevoir et mettre en œuvre un accompagnement tenant compte des droits et obligations de chaque personne qui en est destinataire ?

Cette journée ouverte à toute personne intéressée et notamment à celles qui sont destinataires de l'intervention éducative, sociale et médico-sociale. Elle a pour objectif d'offrir aux acteurs du travail social un espace d'émergence de la parole, de clarification, de débat et de réflexion sur leur positionnement et leurs pratiques.

A l'occasion de cette journée, le partage des expériences et des questionnements ainsi que des apports disciplinaires alimenteront des ateliers d'éthique appliquée s'appuyant sur des situations concrètes proposées par les professionnels, membres de l'équipe de préparation.

L'équipe de préparation de la journée d'étude du 20/03/2018

Anne-Cécile Paillard, (Chef de service CHRS-LHSS-Maison relais Autun, Association Le Pont), **Ghislaine Rehfuss** (IRTESS), **Catherine Taglione** (IRTESS)

L'équipe de préparation de la journée d'étude initiale du 15/12/2016

Marianne Barrier (Résidence Adélie Guillon), Ingrid Belin (Conseil Départemental 21), Lola Coté (EJA), Patrice Durovray (ACODEGE), Aurélie Fajardie (Le Pont), Corinne Girard (UNIDOM 21), Agnès Foret (Le Pont), Odile Goizet (CAF21), Annick Gresset-Veys (ACODEGE), Jean-Bernard Lourdin (CADA CPH Nevers), Christine Ménage (ACODEGE), Frédérique Paris (Conseil Départemental 21), Claude Perreau (ADAPEI 58), Elodie Pradelle (Le Pont).

Vincent Chauvot (IRTESS), Liliane Dos Santos (IRTESS), Evelyne Hivar (IRTESS), Nicolas Nowak (IRTESS), Dounia Piegay (IRTESS), Ghislaine Rehfuss (IRTESS), Chantal Revailot (IRTESS), Brigitte Sauldubois (IRTESS), Catherine Taglione (IRTESS)

10h00 - ACCUEIL

Accueil institutionnel, L. FOURNIER, directrice de territoire, Association Le Pont

Intervention introductive, C. TAGLIONE, formatrice IRTESS

10h15 - RETOUR SUR LES EXPERIENCES ET QUESTIONNEMENTS

- **L'exemple du secteur de la protection de l'enfance**, N. JUSTAL, Chef de Projet, Pôle Prévention et Développement, Sauvegarde 71
- **L'exemple du champ de l'insertion**, A-C. PAILLARD, chef de service, M. PARDO-MILLER, éducatrice spécialisée, CHRS Le Pont
- **L'exemple du champ du handicap**, F. PETIT, Chef de service SAVS et Foyer, C. VOLLOT, éducatrice spécialisée SAVS et M. B. DEVILLENAUD, résident Foyer de vie, E.S.P.A.C.E.S Clos Mouron

11h00- 12h00 - ELEMENTS CONTRIBUTIFS A LA CLARIFICATION DU PRINCIPE ET A LA CONSOLIDATION DU POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

- **Approche juridique** : le principe de laïcité. C. TAGLIONE
- **Approche didactique** : quels repères pour l'élaboration d'un positionnement professionnel ? G. REHFUSS, directrice de pôle IRTESS

12h00-12h15 ECHANGES

12h15-13h45 Repas libre

13h45-14h00 - PRESENTATION DES ATELIERS, G. REHFUSS

14h00-15h00 - ATELIERS co animés par les professionnels et les formateurs de l'IRTESS, N. JUSTAL, A-C PAILLARD, M. PARDO-MILLER, F. PETIT, C. VOLLOT, L. DOS SANTOS, N. NOWAK, G. REHFUSS ET C. TAGLIONE

15h00-15h15 Pause

15h15-15h45 : REPRISE DES ATELIERS ET DISCUSSION, N. JUSTAL, A-C PAILLARD, M. PARDO-MILLER, F. PETIT, C. VOLLOT, L. DOS SANTOS, N. NOWAK, D. PIEGAY, G. REHFUSS ET C. TAGLIONE

16h00 - CLÔTURE : G. REHFUSS ET C. TAGLIONE
